

la lettre

Octobre 2020

Soutien et solidarité pour les personnes en difficulté

Face à la crise sanitaire que nous traversons, la solidarité doit être sans faille. Avec votre aide, le groupe EDF, les organisations syndicales FCE-CFDT, CFE-CGC, FNME-CGT, FNEM-FO et tous les membres du FAPE EDF – Fonds agir pour l'emploi EDF – apportent leur soutien aux personnes les plus éloignées de l'emploi, aux plus démunis.

La pandémie actuelle a des conséquences très importantes dans le domaine social, économique, mais aussi et surtout humain. Le travail est déterminant pour ces femmes et hommes afin de se réinsérer dans la société. Il leur permet de se reconstruire, de retrouver leur dignité et de s'affirmer comme utiles aux autres.

Depuis le début de cette crise, le FAPE EDF a répondu présent en débloquent des « aides d'urgence Covid-19 » afin de soutenir l'incroyable capacité d'adaptation de structures d'insertion.

À la clé, leur redémarrage en toute sécurité, un engagement enthousiaste des salarié.e.s en insertion pour la fabrication de masques, la distribution de repas ou encore la mise à disposition de véhicules.

Tout au long de l'année nous nous impliquons aux côtés de ceux qui s'investissent au quotidien pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficulté. En 2019, le FAPE EDF a cofinancé le développement de 265 projets sur tout le territoire et 3 616 emplois ont été créés ou sauvegardés.

Parce que les prochains mois vont être encore plus difficiles pour les plus précaires, salarié.e.s et retraité.e.s du groupe EDF, via votre versement volontaire abondé deux fois par le Groupe, vous nous donnez le pouvoir d'agir.

Pour ne laisser personne sur le bord de la route, restons solidaires !

Martin Lejys
Président du FAPE EDF

Hélène Duverly
FCE-CFDT

Angela Alonso
CFE-CGC

Jean-Paul Escoffier
FNME-CGT

Magalie Carrere
FNEM-FO

Pendant le confinement, le FAPE EDF a apporté une aide d'urgence avec un double objectif : maintenir l'activité des structures d'insertion et contribuer à la solidarité nationale.

De l'upcycling à la confection de masques



En Vendée, la structure Atout linge, spécialisée en éco-maroquinerie, crée et commercialise des articles à base de bâches recyclées ou de tissus. Avec ses connaissances en couture, l'atelier a assemblé 2 000 masques prédécoupés par semaine. Lavables 20 fois, ils sont agréés par la Direction Générale de l'armement. Ces masques ont été envoyés aux services publics (gendarmerie, administration pénitentiaire, travailleurs sociaux...), à des entreprises des secteurs prioritaires (agro-alimentaire, énergie, eau, déchets,...), ou encore à des associations venant en aide aux plus démunis (Aurore, Emmaüs, Armée du Salut, SAMU social...). L'aide du FAPE EDF de 4 500€ porte sur l'achat de deux surjeteuses.

Ils continuent à travailler pour nourrir les autres



« Ce n'est pas parce qu'on ne peut plus ouvrir la cantine que nos bénéficiaires n'ont plus faim. Comme ils ne peuvent plus sortir, il faut bien venir à eux », confie Jean-Louis Potier, directeur de l'association brestoise Rubalise, dont les salariés en insertion préparent habituellement des repas dans leurs locaux à destination de centres d'hébergement pour des personnes à faibles revenus. Une dizaine de salariés de Rubalise prépare et livre chaque jour 340 sacs individuels contenant 2 repas mis en barquettes. C'est pour ce nouveau conditionnement que le FAPE EDF a octroyé une aide de 9 900 €.



Des locations gratuites de véhicules

Face à la crise du Covid-19, le réseau de garages solidaires APREVA a lancé une opération de soutien aux travailleurs des secteurs prioritaires (soignants, auxiliaires de vie, personnel agricole, ouvriers de l'industrie, caissier.es ou encore chauffeurs poids lourds). Mobilisé, il met également gratuitement ses véhicules de location à disposition des demandeurs d'emploi orientés par Pôle Emploi. Jusqu'au 30 juin, l'un de ces garages basé à Aiguillon en Nouvelle Aquitaine, a proposé 50 véhicules soit 3 000 journées de locations pour 50 à 100 bénéficiaires. L'aide de 10 000 € du FAPE EDF s'est portée sur le matériel de sécurité sanitaire des salariés en insertion préparant les véhicules à la location.

En parallèle, le FAPE EDF a continué ses soutiens hors dossiers «Covid-19»

Plateforme de mobilité innovante et inclusive

En 2018, l'association les Cités d'Or a créé une plateforme de mobilité innovante et inclusive Mobil'hub destinée aux habitants de la Courneuve, en Seine-Saint-Denis, pour faciliter le retour à l'emploi grâce à la mobilité. Dans le but d'offrir une prestation globale, la structure souhaite s'étoffer avec des activités de carrosserie, nettoyage, électronique, co-réparation et self garage (réparation simple encadrée telle que vidange, entretien de son véhicule). Ce garage solidaire permet à la fois de réparer son véhicule à faible coût mais aussi d'accompagner des salariés en insertion avec la mécanique comme support. Le FAPE EDF cofinance le développement et le changement d'échelle de Mobil'hub à hauteur de 18 000 €.



Des formations dans le numérique



La Ligue de l'enseignement Hérault permet à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus solidaire. La Ligue souhaite créer un nouveau chantier « Défi Web », destiné à faire acquérir à 14 salariés en insertion pas ou peu qualifiés et éloignés

de l'emploi, des compétences professionnelles dans le numérique. Ils pourront ainsi se former et accéder à des formations certifiantes (certificats de compétences de développeur web et d'intégrateurs Web) et qualifiantes (certificat de qualification professionnelle de salarié polyvalent). Ce parcours leur permettra également d'acquérir des compétences transposables dans tous les métiers telles que la rigueur, la logique, l'organisation, la communication, le travail en équipe ou encore la créativité. La structure demande une aide à hauteur de 15 000 € pour des équipements numériques et multimédia

Valoriser des papiers confidentiels



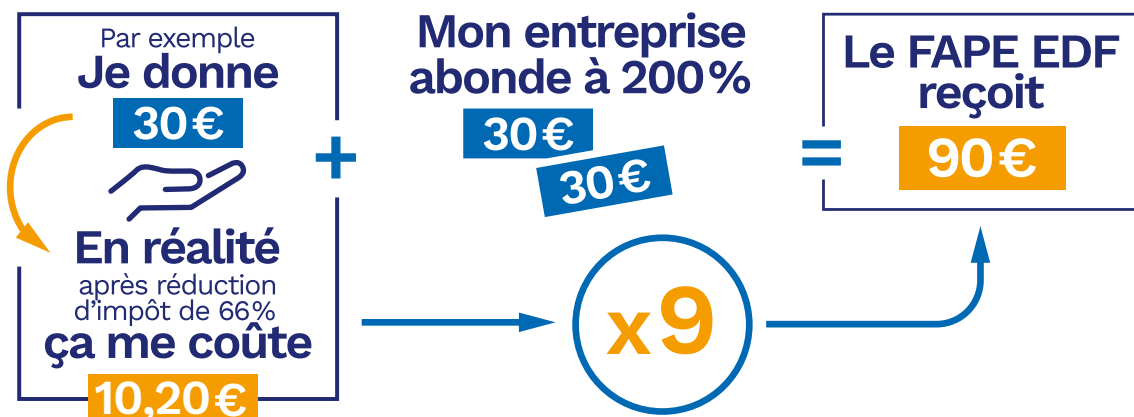
Chamois Environnement collecte, trie et conditionne en vue de leur recyclage, du carton, du papier et du film d'emballage. En reprenant une activité de destruction de papiers, Chamois devient la seule structure de destruction de papiers confidentiels sur le territoire de Belfort en Bourgogne-Franche-Comté.

La structure, qui emploie 33 salariés dont 25 en insertion, veut développer cette activité et acquérir son matériel de production qu'elle louait jusqu'à maintenant. Pour acheter des presses à balles, des destructeurs de papiers et des bacs de collecte, essentiels pour ces développements, Chamois sollicite une aide financière de 25 000 € au FAPE EDF.

Ils créent leur emploi !

Pour aider des chômeurs de longue durée à créer ou à reprendre une entreprise, le FAPE EDF, en partenariat avec France Active, intervient grâce à 3 programmes possibles : soutien des entrepreneurs dans les quartiers politique de la ville, encouragement à la création d'entreprises dans les zones de revitalisation rurale et aide des jeunes de moins de 26 ans : 80 % des structures sont toujours en activité après 3 ans d'existence. Le FAPE EDF a soutenu 165 projets en 2019.

Mon entreprise & moi, nous donnons !



BON DE SOUTIEN

OUI, je veux soutenir les actions du FAPE EDF par un don de :

- ☐ 30 € soit 10,20 €* ☐ 45 € soit 15,30 €* ☐ 90 € soit 30,60 €* ☐ 150 € soit 51 €*
☐ Autre montant (en chiffres) : _____ €
(en lettres) : _____ euros

*Après déduction fiscale (si vous êtes imposable, 66 % du montant des dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de vos revenus).

J'indique mes coordonnées pour l'envoi de mon reçu fiscal :

☐ Mme ☐ M. NOM : _____
Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

IMPORTANT : pour permettre l'abondement de mon entreprise, je complète mon appartenance au groupe EDF :

Citelum Dalkia EDF EDF Renouvelables Enedis ES Autre : _____

Je suis : Salarié.e Retraité.e et je soutiens le FAPE EDF par :

chèque, à l'ordre de FAPE EDF **virement** (IBAN : FR76 3007 6023 5212 4075 0020 019)

carte bancaire, via helloasso.com

Pour les dons par chèque ou virement, je retourne ce bon de soutien complété par mail à fape-edf@edf.fr

CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES

La charte de protection des données détaille la manière dont nous collectons, gérons et traitons vos données personnelles. Cette charte clarifie vos droits et vous permet de gérer vos préférences conformément au règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dit RGPD, règlement n°2016-679 en complément de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Conformément à la loi susvisée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données le concernant. Ce droit peut être exercé en écrivant à : EDF – FAPE EDF – 4, rue Floréal – 75017 Paris